N° 71. Jeudi 24 Mars 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, *le* 23 *mars*.

Gazette Universelle d'Augsbourg, publie la lettre ...te, en date de Paris, le 12 mars, que nous recom... à l'attention de nos lecteurs, et à laquelle nous ...ons quelques réflexions :

...est impossible que la France ne voue toute son activité à ...ne; et il est également impossible que par là, elle ne ...tôt ou tard en collision avec l'Angleterre, parce que les ...s'approprient de fait la domination sur les mers. La ... possession d'Alger par la France, a été un objet de dé... pour les Anglais; depuis long-temps ils avaient spéculé sur ...ession des régences barbaresques, de même que sur ...on de l'Egypte aux intérêts britanniques, afin de devenir ...es de la navigation dans la Méditerranée, et de se tenir ou... le chemin le plus court vers les Indes. La souveraineté de ...iterranée, voilà sur quoi sont concentrées tout particuliè... leurs pensées. Si les chefs du miguélisme et du carlisme, ...istinisme, de l'espartérisme et du républicanisme dans la ...sule, n'étaient pas des fous incorrigibles, depuis long-temps ...aient travaillé à se réunir, et à amener une alliance entre ...gne et le Portugal, sous une constitution libre, avec un ... monarchique. Que l'on essaie de faire revivre une ma... hispano-portugaise; que la commune activité de ces ... peuples alliés à la France, maîtresse d'Alger, tienne ... en respect et la Méditerranée est fermée aux Anglais, ...an ils doivent renoncer aux prétentions d'une domi... maritime exclusive. Ce que naguère a dit le commodore ... au sein du Parlement anglais, est vrai : dès que les An... ...aquèrent la Syrie, la flotte britannique dans la Méditer... était près de sa perte; c'est ce que vit avec son regard ..., le brave, le sage amiral Lalande, excellent diplomate, ... des meilleures têtes de la France actuelle. Il envoya un ... à M. Thiers, alors président du conseil; il lui fit savoir ...pondait sur sa tête de détruire la flotte anglaise sur les ... Syrie; qu'il répondait sur sa tête, d'entrer aussitôt ... Tamise et de bombarder Londres. Cette pensée donna ...iges à M. Thiers, si hardi en paroles; lord Granville en ...uit, on ne sait comment, et l'amiral Lalande fut rappelé. ...'hui l'habile Napier fait connaître, dans le sein du Par... la vérité tout entière; il démontre, comment il était au ... de l'amiral Lalande d'exécuter au moins la première ... ce plan. Or, que l'on songe combien l'Angleterre doit ...iète sur l'influence de la France, en Espagne et en Afri... ...elle activité elle doit déployer pour affaiblir, si non détruire ...nce de la France, à Constantinople et en Grèce! Cepen... ...n'y a pas d'alternative: ou bien la France doit fixer toute ...ention sur la marine, établir de vastes relations politi... ...uer d'une manière déterminante sur le sort de la Pé... ibérique et de l'Orient, ou bien elle doit se contenter à ...u rang secondaire vis-à-vis de la domination anglaise et ...un autre côté, les réminiscences napoléoniennes, dont ... était M. Thiers et qui visaient uniquement au Rhin, et à ... la propagande en Italie, exposeraient de prime-abord ...ce à une révolution où elle mettrait son dernier enjeu; ...que se montre partisan de ce système, fût il d'ailleurs ... de premier ordre, témoignerait au plus haut degré de ...ie politique. »

...ous semble que l'auteur de la lettre que l'on vient de lire, ... d'une manière très-judicieuse le véritable état de la question, en ce qui concerne la nature et les chances de durée des rapports actuels entre la France et l'Angleterre.

Pour peu que l'on examine avec quelque attention le développement de la marine en France, on s'aperçoit, que le gouvernement de ce pays est pénétré de la vérité de ce que M. de Seignelay ne cessait de répéter à Louis XIV : « Le jour où V. M. » dominera dans la Méditerranée et qu'elle aura une flotte puis» sante au Ponant, elle gouvernera le monde. »

Il est inutile de faire remarquer, que la seconde des hypothèses, mentionnées par le correspondant de la Gazette d'Augs*bourg*: que la France devrait se contenter d'un rôle secondaire dans les affaires politiques de l'Europe, ne se réalisera jamais. Quelque vif que soit l'amour de la paix qui anime le gouvernement, jamais le cabinet français ne résistera à l'expression de l'opinion publique, du moment que la nation sera convaincue, que le système pacifique qui est la base de la politique actuelle, conduit à faire descendre le pays du rang éminent que, par une réunion de tant de causes irrésistibles il est appelé à occuper sur le théâtre du monde.

L'Angleterre de son côté ne peut également pas déchoir volontairement sans commettre un suicide politique. Or c'ets déchoir que de permettre que la France acquière un pouvoir prépondérant dans la Méditerranée. Le fait suivant que nous tenons d'une source certaine, fournit une nouvelle preuve du soin ombrageux, avec lequel l'Angleterre cherche à empêcher qu'aucun autre état maritime n'ait la moindre influence sur les questions dont la solution touche de près ou de loin à celle de savoir, quel sera en définitive le pavillon qui dans la Méditerranée tiendra en respect tous les autres.

Les ennemis de la branche aînée des Bourbons répètent depuis plusieurs années, que Charles X avait promis à l'Angleterre d'abandonner Alger à une époque donnée. Ce fait est faux. Jamais pareille promesse n'a été faite; mais ce qui est vrai, c'est que le cabinet français proposa, dans le temps, à celui de St.-James, de convoquer un Congrès de toutes les puissances maritimes, et de faire décider par celles-ci du sort de la conquête que les armes françaises venaient de faire. Cette proposition fut repoussée avec beaucoup d'humeur. L'Angleterre ne put se faire à l'idée, de voir, entr'autres, les Etats-Unis prendre part à une délibération, où il s'agirait de déterminer, en quelles mains on remettrait un port de mer, dont le possesseur peut exercer une si grande influence sur les affaires de la Méditerranée.

Pas plus qu'en France, un cabinet quelconque en Angleterre ne pourrait donc se mettre sous ce rapport en opposition avec l'opinion publique. Tout ministère sera immédiatement renversé qui cessera d'inscrire sur son drapeau : *Prépondérance maritime de la Grande-Bretagne*. De cette ligne politique que la nature des choses condamne les gouvernemens français et anglais à suivre invariablement sous peine de mort, la guerre entre les deux pays, à une époque plus ou moins rapprochée, est le résultat inévitable, ou bien la logique est un mot vide de sens.

Aurons-nous besoin d'ajouter, combien il importe à la Hollande et à son gouvernement de ne pas négliger l'étude des faits gros d'un tel événement qui peut changer la face du monde?

Suivant le *Globe*, journal ministériel français, la querelle de l'Angleterre et des Etats-Unis marche vers sa solution, mais il paraît de plus en plus difficile que cette solution ne soit pas la guerre. Plus nous etudions, dit ce journal, le principe de la difficulté qui existe entre les Etats Unis et l'Angleterre, plus il nous semble impossible qu'aucun des deux pays fasse des concessions à l'autre. Il nous paraît donc inévitable qu'il y ait lutte; lutte terrible et dans laquelle seront entraînés malgré eux les états maritimes de l'Europe, du moins la France, la Hollande, l'Espagne et le Portugal. C'est, ajoute le *Globe*, parce qu'elle voyait clairement tout cela; que l'Angleterre attachait tant de prix à attirer, chaque jour, un peu plus la France dans sa politique; car la balance penchera du côté où la France jettera sa flotte.

S. M. par arrêté du 19 de ce mois n° 68, a accordé à M. J. F. Hoffman, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions d'échevin de la ville de Rotterdam, et a nommé en son remplacement M. P. H. Tromp.

Par un arrêté royal, du 11 de ce mois n° 119, M. le major M. Thesingh, du 3e régiment de dragons, cavalerie légère, a été mis au traitement de non activité.

M. Stevenson Forbes a été nommé consul des Pays-Bas pour les états d'Alabama et de la Floride aux Etats-Unis d'Amérique. Il résidera à Mobile.

Nous empruntons les lignes suivantes au *Delfsche Courant* du 21 de ce mois :

« Hier, S. A. R. le prince d'Orange a honoré notre ville d'une visite. Accompagnée de S. Exc. le ministre de l'intérieur, de M. le conseiller d'état Lipkens et de deux adjudans, S. A. R. est descendue, vers une heure, à l'Hôtel-de-Ville où elle s'est entretenue quelque temps avec MM. le bourgmestre et les échevins. Ensuite, le prince, accompagné de ces autorités locales, s'est rendu à pied à la nouvelle Académie royale, au bâtiment de l'ancienne école militaire. S. A. R. a visité avec beaucoup d'intérêt ce beau local et est retournée, vers trois heures, à La Haye.

» Quoique l'arrivée de S. A. R. n'eût pas été annoncée d'avance, la ville avait mis ses habits de fête et les acclamations de la foule qui se pressait sur son passage, ont prouvé tout le prix que la population de Delft attachait à cette première visite rendue à la nouvelle Académie par son auguste protecteur.

» Nous espérons que cette visite se répètera souvent et que les travaux nécessaires seront commencés et poussés avec activité sous les yeux de S. A. R., afin que nous ne tardions pas à jouir des nombreux avantages que cette institution promet non-seulement à notre ville, mais au pays en général. »

Ces jours derniers, le collège des bourgmestre et échevins de La Haye a remis solennellement, à M. A. Hoek, chirurgien-accoucheur en cette résidence, la médaille d'or qui lui a été décernée par arrêté royal du 6 décembre 1840 en récompense du zèle qu'il a déployé en 1839 pour la vaccine.

Cette médaille porte d'un côté l'effigie très ressemblante de S. M. d'après le nouveau coin qui a parfaitement réussi et, sur le revers dans une guirlande, le nom de celui à qui elle est décernée.

Nous empruntons au *Staats-Courant* les lignes suivantes:

« Quoique la Néerlande ne soit pas restée stationnaire dans l'étude de la littérature orientale, le sanscrit n'a pas été cultivé jusqu'à présent, chez nous, sérieusement et d'une manière

---

FEUILLETON.

HÉVA. (1)

VII.

UNE VEUVE DE L'INDE. (*Suite.*)

...Oui, Gabriel, poursuivit Klerbbs. J'épouse la fille du consul anglais, ...une demoiselle charmante, avec laquelle on m'a fiancé à Londres. ...désennuyais en courant l'Inde pour attendre la majorité nuptiale de ...Erminia, ma belle prétendue, dont je suis raisonnablement fou. ...ancienne passion m'a sauvé d'Héva. Maintenant vous savez à-peu-...tout. Etes-vous content?... Non, pas encore?... Voulez-vous voir ...lettres de mon futur beau-père, sir Douglas W...., consul à Tran...bar? Voilà mon portefeuille... lisez. Voulez-vous voir le portrait de ...femme à douze ans? une miniature de Swift? la voilà sous mon jabot ...forme, en épingle: un portrait pas plus grand qu'un *half-crown*. ...Voulez-vous voir miss Erminia, ma prétendue? venez à Tranquebar; ce ...est à trente lieues de Pondichéry; vous connaîtrez une ville cu...rieuse; les Indiens la nomment *Taraganbouri, la ville des ondes de la* ... Voulez-vous danser à mes noces? venez le 24 juillet prochain; vous ...serez du contrat.

...Klerbbs, dit Gabriel profondément ému, s'il y a au monde une ami...tié sainte, c'est la nôtre; elle a été contractée dans une nuit formidable; ...elle a été écrite en caractères d'étoiles dans le ciel; elle était vieille d'un ...siècle le lendemain. J'ai foi dans cette amitié. Excusez mes doutes; ils ...sont le triste fruit d'un amour qui, dans son délire, méconnaît l'ami...tié... j'ai été injuste... oui, vous avez besoin de repos... vous partirez ...

...Bien! vous me donnez un sursis... je vois que je n'ai gagné encore ...que la moitié de votre confiance...

...Elle! c'est elle maintenant que je crains!... une femme jeune, ...capricieuse, passionnée, libre, maîtresse de ses actions...

...Je comprends ce que vous redoutez... eh bien! nous ne nous quitte...rons pas jusqu'à demain... Vraiment, vous avez un visage d'agonie; je ...veux vous ménager comme un convalescent; je veux mettre du luxe dans ...la puissance de mon amitié. Je ne verrai qu'avec vos yeux, je ne marcherai qu'avec vos pieds, je ne dormirai qu'avec votre sommeil. Est-ce assez?

— Non.

— Ah! Gabriel, vous mettez du luxe dans votre exigence.

— Mon Dieu! est-ce ma faute à moi si je sens toujours bouillonner mon sang au souvenir des regards qu'elle vous a lancés! au souvenir de son cri de joie qui saluait ce matin votre arrivée... Klerbbs, donnez-moi la vie, accordez-moi une dernière faveur: rompez violemment avec cette femme; je veux que vous ayez le courage d'être son ennemi.

— Donnez-moi un plan d'attaque.

— Vous savez combien elle aime Sliga, sa jolie perruche...

— Oui... elle n'aime que cela...

— Je vais la tuer sur son perchoir...

— Pauvre bête!

— Et quand Héva désolée demandera l'auteur de ce crime, vous direz: C'est moi!

— Gabriel, c'est votre dernière exigence, n'est-ce pas?

— Oui, Klerbbs.

— Je dirai: C'est moi!... mais, pour ne pas mentir, je vais moi-même tuer l'oiseau.

Et Klerbbs fit quelques pas résolus dans la direction de la maison; Gabriel le retint vivement.

— Je suis content, dit-il; je tiens votre dévouement pour accompli. Laissons vivre Sliga...

— Avouez, Gabriel, que vous êtes aussi un peu jaloux de la perruche...

— Je suis jaloux de tout; jaloux de la fleur qu'elle touche, de l'arbre qu'elle regarde, du hamac qui la berce, de l'air qui l'environne, de la brise qui joue dans ses cheveux, de l'Indri qui lutine avec elle, jaloux de tout ce qui lui donne un sourire, une larme, un bonheur!

Alors, mon cher Gabriel, remerciez les tigres! Eh! que deviendriez-vous, mon pauvre ami, si son puissant mari vivait encore? Avec un peu de raison, Gabriel, on se console de la jalousie de l'arbre, de la fleur, de la brise, de l'oiseau; mais un mari! un mari!... vous seriez mort étranglé par le désespoir!

— Mort!

— Que les tigres soient bénis!... Maintenant, Gabriel, il faut que je vous donne le secret de mon dévouement pour vous; car ce dévouement vous paraîtrait fabuleux si vous aviez votre sang-froid. Il n'est sorte de service que je ne sois prêt à vous rendre. Si j'aimais Héva, je vous l'aurais sacrifiée; jugez de mes dispositions à votre égard. Vous m'avez tantôt rappelé la terrible nuit qui commença notre amitié; vous n'avez oublié qu'une chose, un cri, un seul cri d'héroïsme, un cri élancé de votre poitrine avec un accent de vérité sublime qui vibre encore dans mon cœur. Vous l'avez oublié, vous?

— Probablement....

— C'est bien esprit français de l'oublier, c'est bien génie anglais de s'en souvenir. Toujours donc je me rappellerai cette scène de l'arbre du Lutchmi, lorsque vous vous écriâtes, les mains dans vos cheveux et les yeux étincelans de courage: — *Oh! il faut le secourir à tout prix!*... Celui que vous vouliez secourir... c'était le mari d'Héva!

— Encore aujourd'hui, s'il vivait, j'irais le secourir dans le même danger, il me semble que tout cela est fort naturel... N'avez-vous pas fait la même chose, vous?

— Moi! je vous ai retenu... Je ne me sens pas assez d'héroïsme pour affronter tous les tigres du Bengale au bénéfice d'un mari indien. J'adore à genoux celui qui le fait, mais je ne l'imite pas. Or, maintenant, s'il y a un homme digne d'Héva, c'est vous: oui, vous avez gagné ce paradis.

— En attendant, je suis à l'enfer.

— Patience! mon cher damné, tout finit dans ce monde, même le malheur... Assez de lamentations aujourd'hui... notre absence sera remarquée... rentrons, Gabriel... Me permettez-vous, mon ami, de proposer une partie d'échecs à votre Héva?...

— Non.

— Quel *non* sec! C'est l'élixir du despotisme en trois lettres... Ah! je vois qu'il vous reste encore au cœur une ombre de défiance... je veux l'effacer... Gabriel, vous croyez qu'Héva m'aime... vous le croyez... bien! Héva me déteste; en voici la raison: je suis le seul homme qu'elle n'a pas enchaîné à son palanquin. Elle m'a prodigué les agaceries en pure perte; elle m'a donné de ces regards qui font mourir, et j'ai vécu; elle a chanté à mes oreilles des mélodies de Sirène, j'étais sourd. Si j'eusse donné dans le piége, elle aurait, le même soir, mêlé mon nom aux éclats de rire qui réjouissaient son mari. Je n'ai pas voulu donner ce plaisir à l'un et à l'autre; mais Héva, l'orgueilleuse, a regardé ma froideur étudiée comme une insulte à ses charmes toujours victorieux; elle n'avait point d'amour à me donner, elle m'a donné de la haine. Ce matin, elle a cru que mon retour était un repentir: mon langage l'a détrompée. Enfin, elle m'a retiré sa haine pour me donner son estime, là, tantôt, en tête à tête sous les arbres, lorsque je lui ai dit mon secret, en lui annonçant mon mariage et mon ancienne passion pour miss Erminia. Cela donnait pleine satisfaction à son amour-propre de coquette, et elle m'a quitté joyeusement avec ses mots: — Ah! sir Klerbbs, si votre cœur eût été libre, vous m'auriez aimée! — Adorée à genoux! lui ai-je dit. Et vous l'avez vue courir comme une gazelle vers son beau-frère Talaïpéri.

Le rayon du sourire et l'éclat de la jeunesse reparurent sur le visage de Gabriel. Les deux amis échangèrent encore quelques paroles affectueuses, et se dirigèrent vers l'habitation.

Comme ils traversaient la terrasse, un des amoureux espagnols, dont le nom avait quatre noms et trois Y, les aborda tristement, et leur dit:

— Vous ne savez pas la nouvelle, messieurs?

— Nous ne savons pas la nouvelle, répondit Klerbbs.

— La voici: les deux hommes d'affaires de madame arrivent à l'instant

(1) Voir le *Journal de La Haye* nos 65, 66, 67, 68, 69 et celui d'hier.

spéciale, nonobstant l'exemple donné à cet égard par l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

»C'est d'autant plus étonnant qu'il s'agit d'une langue que la Néerlande n'aurait pas du traiter avec indifférence. Le sanscrit a une affinité si intime avec le Javanais que cette dernière langue peut être regardée avec raison comme une des filles du sanscrit, au moins en ce qui concerne les mots ou l'élément de la langue. L'antique et poétique langue de Java (le *kawi*) dont la connaissance est presque perdue, a surtout un rapport très intime avec le sanscrit; le baron Guillaume de Humboldt la considérée comme présentant un si grand intérêt qu'il y a consacré un volumineux ouvrage que, malheureusement, il n'a pas pu achever.

»C'est à la Néerlande qu'appartient naturellement la tâche de démontrer positivement le rapport qui existe entre le sanscrit et la langue javanaise moderne et de lever à cette occasion le voile qui couvre encore les traditions du *kawi*.

»Les poëmes héroïques écrits dans l'antique langue *Kawi*, *Romo bodro* et *Broto Judo* ainsi que le grand nombre d'inscriptions *Kawi* disséminées à Java sur des pierres et des temples, attendent encore un éditeur et un interprète; car la lumière répandue à cet égard par sir Stamford Raffles est très-faible; il ne comprenait ni le sanscrit ni le *Kawi*.

»Il a été pris des mesures pour combler, enfin, cette lacune. Les généreuses dispositions de S. M. et de son auguste prédécesseur ont mis à même un jeune philologue, rempli d'enthousiasme pour ces études, Mr. W. A. van den Ham, d'entreprendre un voyage scientifique à Java, après s'être perfectionné préalablement dans le sanscrit sous la direction du célèbre Lassen, à Bonn.

»M. van den Ham, qui, en décembre dernier, est parti pour sa destination à bord du navire *Orion*, tâchera sans nul doute de justifier l'attente que l'on a de lui.»

Les propositions de sir Robert Peel concernant la révision du tarif des douanes, connues aujourd'hui dans tous leurs détails, sont effectivement très-développées et très-importantes. Un grand nombre d'articles dont l'importation était prohibée jusqu'à présent seront admis dorénavant moyennant des droits assez modérés. Parmi ces articles on en remarque beaucoup qu'on peut ranger dans la catégorie des provisions de bouche. Auparavant l'importation de toute espèce de bétail d'abattage était prohibée, aujourd'hui ces articles seront admis et l'on paiera à savoir pour un bœuf: 1 livre sterling, pour une vache 15 shel. (9 fl.); pour un veau 10 shel. (6 fl.); pour un mouton, 3 shel. (1 fl. 80 c.); pour un porc 5 shel. (3 fl.). Ces droits s'appliquent seulement aux pays étrangers; pour l'importation venant des possessions britanniques ils sont moins élevés et réduits à la moitié. Le droit d'entrée sur le poisson étranger a été considérablement diminué. Les soles prohibées actuellement à l'importation, paieront si les propositions dont il s'agit sont adoptées, 5 shel. (3 fl.) pour le quintal anglais (plus de 50 liv. des Pays-Bas). Le droit d'entrée sur les anguilles dont il y avait déjà une grande importation venant aussi des Pays-Bas, est établi à 5 shel. le quintal. Le droit actuel de 1 livre sterling par quintal de beurre, de 10 shel. par quintal de fromage et de 10 pence par 120 œufs serait conservé d'après les propositions de M. Peel. Une des feuilles de Londres fait remarquer à cet égard que les droits sur ces articles produisent trop pour les abandonner, tandis que ce résultat considérable prouve que ces articles sont d'une bonne défaite en Angleterre nonobstant le chiffre des droits. La feuille anglaise attend un semblable accroissement de consommation d'un grand nombre d'autres articles à réduire quant aux droits. La viande de boucherie et le porc frais dont l'importation était prohibée, paieraient dorénavant 8 shel. (4 fl. 80 c.) par quintal. On propose de réduire le droit d'entrée: sur les pommes de terre de 2 shel. à 2 pences (1 fl. 20 c. à 10 c.); sur le riz non mondé venant d'ailleurs que des possessions britanniques de 1 livre sterling à 8 shel. (4 fl. 80 c.) par quarter; sur le café, de 1 shel. 3 pence (75 c.) à 8 pence (40 c.) par livre; sur la muscade, de 3 shel. 8 pence (2 fl. 10 c.) à 1 shel (60 c.) par livre, etc. En revanche, du moins pour l'importation venant de pays étrangers, on conserverait le droit d'entrée actuel sur le poivre, le thé, le tabac, la laine, etc.

La Presse contient l'article suivant sur le droit de non ratification:

Le *Journal de Francfort*, à la suite de considérations sur le droit de visite et sur le traité du 20 décembre, prétend que le refus de ratification de la part de la France, en cette circonstance, rendra, pour elle, très-difficiles à l'avenir toutes les négociations diplomatiques. Le *Journal de Francfort* se trompe; il n'y aura pour la France de plus difficiles que les négociations diplomatiques dans lesquelles elle serait exposée à se voir prise pour dupe, c'est-à-dire les négociations avec l'Angleterre. L'opinion en France et les Chambres, ses organes légitimes, sont aujourd'hui bien averties; elles veilleront. Quant au droit de refuser la ratification, qui pourrait le contester? Tant que les principes du droit des gens ne seront pas de vains mots, la réserve du droit de ratification emportera le droit de refuser la ratification, et la ratification seule consommera les traités. Ce droit, nous avons montré qu'il était dans les usages diplomatiques même des souverains absolus. Comment le contesterait-on aux rois constitutionnels qui partagent la souveraineté avec leurs peuples? Sans doute, l'usage de ce droit doit être rare et basé sur des raisons graves; mais quelles raisons plus graves pour un roi constitutionnel que ce soulèvement de toutes les nuances de l'opinion dans la Chambre et dans le pays? Quel avertissement plus éclatant pour lui que ses ministres se sont trompés et n'ont pas fait de ses pleins-pouvoirs l'usage national pour lequel ils leur avaient été confiés. Sans doute les négociations seraient plus commodes, et pour ceux qui s'engagent et pour ceux qui reçoivent l'engagement, si la ratification n'était qu'une vaine formalité; mais, il en faut prendre son parti, il n'en sera plus ainsi; l'opinion compte en France pour quelque chose, et plût à Dieu qu'elle eût été avertie en 1831! Du reste, l'Europe n'a pas à se plaindre. La France ne manque pas à la parole que sa ratification seule eût donnée, c'est un projet abandonné; c'est de plus, pour l'Angleterre, un coup manqué, et voilà tout.

Affaires de Genève.

Nous remarquons dans notre correspondance particulière de Genève, du 15 mars, le passage suivant:

«Nous en sommes toujours ici au même point, c'est-à-dire, sans gouvernement, ou ce qui revient au même, avec un gouvernement auquel on n'obéit plus, menacés d'avoir ici à quelques semaines une Constitution qui sera l'anarchie formulée en articles de Charte, ou une insurrection dans le goût de celle du 22 novembre, si cette Constitution est rejetée. Le canton n'est plus seulement partagé comme naguère en conservateurs et en radicaux. Nos catholiques, dont on a mis l'ambition, l'esprit de corps et le fanatisme en jeu, élèvent depuis quelque temps des prétentions qui rendront tout accommodement avec eux presqu'impossible. Ce nouveau principe de discorde se combine déjà si intimement avec nos dissentimens politiques, qu'il est impossible de savoir comment nous sortirons de là. Et ce n'est pas seulement la désunion, c'est l'immoralité qui va en croissant d'une manière désespérante, sous la double influence des doctrines et des exemples des hommes qui commandent aujourd'hui à l'opinion à Genève. On est vraiment effrayé en songeant à l'avenir religieux et moral de la génération qui s'élève au milieu de nos troubles actuels, sous les enseignemens d'une presse pervertissante, affranchie de tout frein. Notre ville présente cet hiver le contraste d'une morne tristesse et d'une insultante et licencieuse gaîté. La classe riche ou simplement aisée a restreint ses dépenses; le petit commerce souffre et se plaint; les étrangers s'éloignent. On verra, pour peu que cet état de chose dure, ce qu'il y a à gagner pour un petit pays, ayant besoin d'entretenir des rapports pacifiques avec tout le monde, à appeler chez lui l'anarchie et à y tolérer tous les genres de licence.... A la tête de nos plus forcenés révolutionnaires est un homme qui avait joué naguère en France le rôle d'agitateur en sous-ordre. Il est revenu exercer dans sa ville natale son funeste talent pour l'intrigue, en société avec quelques autres ennemis de leur pays, qui, moins compromis et plus habiles, le désavoueront plus tard, lorsqu'il aura cessé d'être un utile instrument entre leurs mains.

»Le Directoire suisse qui nous a laissé faire notre révolution, si même il n'y a pas concouru, nous laissera dorénavant vider nos débats entre nous. Il se réserve sans doute d'intervenir par la suite, lorsque le gouvernement nouveau, issu des saturnales de novembre, pourra être dans le cas d'invoquer son appui pour se faire craindre. Celui-là ne se fera pas faute comme le précédent, d'appeler le secours des baïonnettes, pour le maintien de ce qu'il lui plaira de nommer l'ordre public....

»On paraît croire que les conservateurs et les radicaux les plus violens se réuniront pour faire rejeter le projet de constitution lorsqu'il sera présenté à l'acceptation du peuple. Ce serait peut-être un événement heureux; mieux vaut souffrir des [illegible] passagers, que de se lier pour des années par une Co[illegible] propre à faire le malheur du pays. Il est vrai que l'épo[illegible] votation devant coïncider avec celle où nos milices [illegible] sur pied pour les exercices annuels, la crise, si elle [illegible] pourrait prendre au premier moment un caractère fort [illegible]

Le gouvernement russe vient de rendre un [illegible] mage à la mémoire d'un de ses plus illustres servite[illegible] faisant publier dans le *Journal de St.-Pétersbou[illegible]* ticle suivant:

La perte que vient de faire notre diplomatie, dans la p[illegible] du comte Pozzo di Borgo, sera vivement sentie par tous [illegible] ont pu apprécier les services qu'il a rendus à la Russie [illegible] longue et laborieuse carrière.

Il est rare que les hommes employés dans les négocia[illegible] rivent, par ce seul chemin, aux honneurs d'un no[illegible] rique. Le diplomate, quelque habile qu'il soit, quelque i[illegible] qu'ait sa conduite sur la destinée des nations, opérant [illegible] constamment dans l'ombre et n'agissant point directe[illegible] les masses, ne saurait jeter le même éclat que les gran[illegible] mes de l'administration, de la tribune et de la guerre, [illegible] actions et les paroles frappent de plus près le public. Le [illegible] comte Pozzo di Borgo fera peut-être exception à cette rè[illegible] existence étant liée aux événemens les plus connus, [illegible] venirs les plus vivans de l'histoire contemporaine.

Les bornes étroites de cet article ne nous permette[illegible] d'entrer dans les détails de sa biographie. Les premiers [illegible] sont d'ailleurs étrangers à la Russie. Mais on peut dire q[illegible] vicissitudes n'ont sans doute pas peu contribué à dévelo[illegible] lui cette profonde connaissance des hommes et des chose[illegible] devait plus tard consacrer au service du pays de son adop[illegible]

C'est surtout de la grande époque, qui prépara et co[illegible] la chute de Napoléon, qu'ont daté ses premiers travau[illegible] influence sur la politique. Attaché en qualité d'aide-de[illegible] la personne de l'empereur Alexandre, il eut l'honneu[illegible] voir admis, avec les chefs des divers cabinets, dans le[illegible] des souverains, qu'unissait un commun effort pour la dé[illegible] de l'Europe. Dans cette lutte de tous les instans, où l[illegible] matie, sans cesse en éveil, marchait journellement sur le[illegible] la guerre, où ministres et généraux campaient souven[illegible] même tente, il assista à plus d'un combat, à plus d'une [illegible] rence décisive. De graves missions lui furent confiées dan[illegible] de grossir ou de resserrer les rangs de la coalition, de r[illegible] les courages ébranlés, de concilier des prétentions ou [illegible] nions divergentes. Lorsqu'enfin, après le triomphe des a[illegible] fut question de reconstituer sur une nouvelle base le droi[illegible] européen, son vote ne fut pas moins puissant dans toutes [illegible] libérations générales. Il prit part à la discussion, si ce n[illegible] signature, de tous les traités et conventions qui ont fondé [illegible] du monde.

C'est pour consolider cette paix, en achevant de réc[illegible] la France avec l'Europe, qu'en 1815 l'empereur Ale[illegible] daigna le choisir pour son représentant à Paris. Chacu[illegible] rôle qu'il y a joué durant près de vingt années cons[illegible] Doyen du corps diplomatique, écouté de ses collègues [illegible] férence, considéré de tous les hommes influens du pay[illegible] était créé, par ses antécédens, son crédit et ses lumièr[illegible] position peu commune dans les fastes de la diplomatie.

D'autres missions plus spéciales, amenées par les néces[illegible] temps, lui furent, durant cette intervalle, données au [illegible] l'alliance monarchique, en Italie et en Espagne. Elles [illegible] la haute confiance que plaçaient en lui, non seulem[illegible] binet impérial, mais encore les autres cours, nos alliées.

Aussi, à son avénement au trône, S. M. l'empereu[illegible] s'est-il plu à considérer l'emploi de cet ancien serviteu[illegible] faisant portion, pour ainsi dire, de l'héritage que lui a[illegible] son auguste frère. Le titre de comte et d'autres honn[illegible] la preuve des nouveaux droits qu'il sut acquérir à la [illegible] lance de notre souverain. S. M. avait, dans les dernier[illegible] appelé ses talens sur un autre théâtre. Nommé ambas[illegible] Londres, il a continué à y résider non moins dignem[illegible] Paris. Il y a soutenu notre honneur et nos intérêts au[illegible] temps que le lui ont permis ses forces déjà chancelan[illegible] qu'enfin, en 1839, accablé par l'âge et les infirmités, [illegible] contraint de solliciter sa retraite, l'empereur, quelqu[illegible] qu'il en eût, ne crut point pouvoir se refuser à sa prié[illegible] S. M., tout en consentant à le décharger d'un fardeau[illegible]

---

de Madras, et ils annoncent la décision du conseil colonial. Toute la fortune de Moonoussamy appartient au frère. Héva n'aura rien, pas même sa dot!

— Héva est ruinée! s'écria Gabriel transporté de joie. Oh! tous les bonheurs m'arrivent aujourd'hui.

C'est un coup de politique anglaise, dit l'Espagnol, qui ne fit aucune attention au cri joyeux de Gabriel; c'est un coup de juge anglais. On a voulu assurer la plus grande fortune de l'Inde contre les caprices d'une femme, et la maintenir sur la tête d'un Indien dévoué qui sera naturalisé Anglais au premier jour. Quelle injustice! même la dot!... On dit qu'il n'y a pas eu de contrat.

— C'est sagement jugé, dit Klerbbs; j'approuve la décision.

L'Espagnol regarda Klerbbs fixement et courut annoncer la nouvelle à ses compagnons d'infortune amoureuse!

— Maintenant, dit Gabriel à Klerbbs, je suis à mon aise vis-à-vis de la belle veuve. Ma délicatesse est en bonne position. Je tremblais à l'idée qu'elle ne prît mon amour pour une spéculation d'aventurier. Ce soir même, je brusque ma déclaration. Qu'en pensez-vous?

— Oui, le moment est favorable. Si elle vous ménage un tête-à-tête, prenez l'occasion aux cheveux.

En entrant dans le vestibule ils trouvèrent Talaïperi et les deux hommes de loi qui s'entretenaient à voix basse de l'affaire de l'héritage: Héva, nonchalamment étendue sur un Divan, souleva sa tête et leur dit: — Messieurs, voilà une heure que vous murmurez des phrases ennuyeuses à mes oreilles. Allez dire aux juges coloniaux qu'ils sont des sots, et que tout soit fini.

Puis, s'adressant aux deux jeunes gens, elle leur dit d'un ton de gaîté charmant: — Messieurs félicitez-moi, je viens de perdre dix millions..... Voulez-vous les jouer aux échecs, sir Edward?

— Madame, dit Klerbbs, je ne suis pas assez riche pour faire votre partie; il vous reste votre grâce et votre beauté. Si j'étais le Pérou, je me jouerais contre ce reste de votre fortune.

— Et le Pérou perdrait! sir Edward.

— Tant mieux pour le Pérou! il serait bon à quelque chose, au moins. Je ne refuse pas de faire votre partie, madame, mais vous gagnez avec une promptitude désespérante pour moi. J'ai l'honneur de vous proposer un adversaire plus digne de vous... mon ami Gabriel. Il a joué avec Deschapelles à Paris, et avec le brahmane Tiéki à Djagrenat.

— Et j'ai perdu, dit Gabriel en s'avançant de quelques pas avec une vivacité déguisée en nonchalance.

— Ah! dit Héva, monsieur a joué avec Deschapelles! quel avantage vous faisait-il?

— J'en rougis, madame; il me donnait la *pièce*.

— Mon oncle, le grand-juge de Batavia, recevait de M. Deschapelles le *pion* et *deux traits*. Ils ont joué à Anvers. Voulez-vous bien placer vos pièces, monsieur Gabriel... vous mettez votre reine noire sur la case blanche!... vous êtes distrait... vos pions ne sont pas en ligne... bien maintenant!... à vous le *trait*, monsieur Gabriel, je suis chez moi... ah! le *gambit de la reine!* c'est du nouveau dans l'Inde...

— Mais vous n'intéressez pas la partie? dit Klerbbs.

— Oui, c'est juste... voyons, prenons un enjeu...

— L'honneur? dit Gabriel.

— Quelque chose de moins, dit Héva, et qui ne soit pas si cher.

— Me permettez-vous de faire votre jeu, madame, dit Klerbbs.

— Faites, sir Edward.

— Si Gabriel perd, il vous écrira un madrigal, dans cette langue française que vous aimez tant; si vous perdez, vous lui donnerez votre perruche qu'il aime tant.

— Accepté! dit Héva.

— Je vais préparer une cage pour Sliga, dit Klerbbs.

— Eh! dit Héva, sir Edward, ne faites pas le fanfaron pour le compte d'autrui... *Echec au roi!*

— Déjà! dit Klerbbs; au quatrième coup, vous avez, madame, des prétentions au *mat...?* C'est le *coup du berger!...* il n'est pas neuf!... c'est un berger indien qui l'a inventé.

— J'ai perdu! dit Gabriel.

— Mais c'est une surprise! dit Héva, recommençons.

— Je ne sais pas jouer, dit Gabriel en riant; vous le voyez!

— Alors payez, dit Klerbbs; voici mon crayon et du papier de Chine.

Gabriel écrivit alors ce sonnet:

A UNE BELLE VEUVE.

Partout j'ai promené ma fortune inconstante!
J'ai franchi, du cap Horn aux glaces des Lapons,
Les mers sur les vaisseaux, les fleuves sur les ponts;
Bien des nuits j'ai dormi sous l'arbre et sous la tente.

Polaires océans où tombent les harpons,
Blancs déserts sablonneux, solitude éclatante,
Tout m'attire et me plaît, toute zône me tente;
Dès qu'un pays lointain m'appelle, je réponds.

J'ai vu l'Américain noir et nu dans sa case;
Cent fois, comme d'habit, j'ai changé de climat;
J'ai bu l'eau du Niger, du Nil et du Takase.

J'allais chercher l'amour aux harems du Caucase;
La reine de ces lieux, me fixant sur ma case,
Avec ses beaux yeux noirs m'a fait échec et mat!

— C'est charmant, monsieur Gabriel! dit Héva en prenant le papier; laissez-moi le relire.

— Ce serait assez bon à Drontheim, dit Klerbbs, chez l'évêq[illegible] lande, qui est le premier joueur d'échecs des pays froids; mais, [illegible] de l'Inde, ce n'est pas assez brûlant, mon cher Gabriel.

— Taisez-vous donc, sir Edward, dit Heva, en le frappant [illegible] avec une tige de réséda fleuri; vous êtes un vilain jaloux. Ces [illegible] charmans; sir Edward n'en a jamais adressé de meilleurs à miss [illegible]

— J'attends sa majorité; je respecte les mineures. On est très-[illegible] à Tranquebar.

— Monsieur Gabriel, dit Héva, j'allais vous offrir votre reva[illegible] mêmes conditions; mais voila mon cher beau-frère qui a son si[illegible] cret d'aujourd'hui à me dire à l'oreille; je comprends son sign[illegible] être veut-il me rendre mes dix millions... Je suis désolée de vou[illegible] messieurs, pour dix millions.

Héva se leva et présenta sa main à Gabriel avec une grâc[illegible] reine. Le jeune homme, ivre de joie, oublia qu'il avait des l[illegible] baisa la main avec le front.

— N'avez-vous pas encore une main, madame? dit Kle[illegible] baissant.

— Allez vous marier! lui dit Héva, et elle sortit.

Le rayon qui éclairait la salle s'éteignit devant Gabriel.

Héva ne reparut plus dans cette journée. Le dîner fut trist[illegible] était pas. On se disait à l'oreille qu'un Indien de la campagne [illegible] noncé que Mirpour et Goulab, arrêtés à Calcutta, venaient d'[illegible] sonniers à Madras, et que leur jugement aurait lieu dans deux [illegible] nouvelle replongeait Héva dans de tristes souvenirs et recomme[illegible] ainsi dire son veuvage. Ce soir là, on éleva quelques doutes [illegible] cérité de la gaieté d'Héva. On joue la joie comme la douleur.

Klerbbs et Gabriel se retirèrent dans leur appartement d[illegible] heure. Gabriel s'était emparé de Klerbbs, et, sous prétexte de [illegible] lui et de fumer jusqu'à minuit, il fut son geôlier.

La nuit était sombre et orageuse. Le tonnerre grondait vers l[illegible] éclairs illuminaient le lac comme un miroir ardent. L'horiz[illegible] des rugissemens sourds et des échos de foudre. Les deux ami[illegible] rent au balcon, derrière le rideau flottant de fleurs pariétai[illegible] tous deux dans ce mystérieux silence qui se fait aux demeures d[illegible] quand le ciel indien parle aux déserts.

Tout à coup, Gabriel se rapprocha de Klerbbs avec précau[illegible] yeux dans ses yeux, et détournant la tête, puis s'inclinant, d[illegible] il sembla lui dire: — Regarde!

(*La suite à un prochain [illegible]*)

...rd pour ses cheveux blancs, ne permit pas qu'il cessât encore d'appartenir à son service. Elle voulut que, par son titre de camp général, il pût être jusqu'à la fin envisagé, attaché à sa personne.

...qualités de l'homme d'affaires et les talens de l'homme ...se trouvent rarement réunis. Tel négociera habilement, ...à point la portée nécessaire pour s'élever jusqu'aux considérations et aux généralités de la haute politique. Tel qui possède cette portée d'esprit, peut faillir dans l'emploi des moyens ...expédiens pratiques. Le comte Pozzo di Borgo associait en ...plus haut point ces deux facultés si distinctes. Ce n'était ...seulement un homme d'affaires; c'était surtout un homme .... Il était capable tout à la fois de concevoir et d'accomplir. ...nature et l'expérience lui avaient donné cette sagacité, ce ...coup d'œil rapide, sûr, qui s'empare d'une situation, à l'instant ...où elle s'annonce, sait l'embrasser dans son ensemble, la ...suivre dans ses détails, la poursuivre et la deviner dans ses ...plus lointaines conséquences. Ses jugemens sur l'état social des ...pays où il a séjourné se faisaient remarquer par une hauteur de vues, qu'il avait puisée dans la juste appréciation des ...lois constitutifs des gouvernemens et dans l'étude approfondie de leur histoire.

...les habitudes de la vie privée, peu de personnes se sont ...fait ...par des qualités plus attachantes. Il était d'un commerce aussi doux que son abord était facile. Tous ceux de nos ...patriotes que leurs fonctions ou leurs voyages ont rapprochés des capitales où il était accrédité, n'ont oublié, ni son accueil hospitalier, ni les charmes de sa conversation. Cet homme, ...supérieur dans le cabinet, devenait, mêlé aux rangs de la ...société, un causeur piquant et aimable. Son esprit était toujours ...sa mémoire toujours fidèle. Le trésor de ses souvenirs et des connaissances qu'il avait amassées dans ses lectures ...multipliées, fournissaient à ses entretiens un inépuisable aliment. ...manière de s'exprimer était vive, figurée, pittoresque, empreinte d'une originalité sans apprêts et sans effort. Plusieurs de ...mots ont été cités. Ils portaient le double cachet d'une imagination toute méridionale, unie au plus ferme bon sens.

...venu, après une vie si féconde et si bien remplie, aux ...de l'extrême vieillesse, il s'est affaissé sous le poids des ...lieux mêmes où cette vie avait été la plus active. Le ...nombreux et choisi qui s'est pressé à ses funérailles ...témoignage de la considération que lui portaient les étrangers et du regret que sa perte leur a laissé. Au moment où, loin ...la tombe vient de se fermer sur lui, nous devions un ...hommage à la mémoire d'un homme que la Russie se ...toujours à compter parmi ses illustrations politiques, qui ...sincèrement attaché à elle par l'habitude même qu'il avait ...à en défendre la gloire au-dehors, et qui, étranger par la ...race, s'est montré constamment Russe par les sentimens et ....

...célèbre violiniste Ole-Bull est arrivé avant-hier au soir ...dam, venant de Hambourg par bateau à vapeur. Nous ...qu'il se fera entendre à La Haye.

...ort de M. Auguste Nourrit, annoncée il y a peu de jours ...feuilles françaises, vient d'être démentie dans le ...*Universel*.

...8 mars, à 2 heures 7 minutes, de relevée, on a ressenti ...vatoire de Cracovie, une légère secousse de tremblement ...qui a duré 2 à 3 secondes.

...n écrit de Kœnigsberg, le 16 mars:

...faculté de philosophie de l'Université de cette ville a ac... célèbre pianiste François Liszt, le grade de docteur en ...et lui en a fait transmettre le diplôme par les profes...cobi, Rosenkrantz et Dulk. »

...écrit de Livourne, 41 mars:

...frégate Suédoise *Carlscrona* arrivée ici, il y a trois jours, ...chée hier, par un vent violent du Sud, de ses amarres, ...tre port, et a échoué. Si le vent n'avait pas baissé vers le ...bâtiment aurait infailliblement été perdu et brisé en ...On s'occupe de décharger les canons, afin de renflouer ce ...qui a reçu des dommages considérables à la quille. »

...xiste à Salies (Basses-Pyrénées), dans le jardin du château ...Vincent, un pommier de l'espèce dite *reinette blanche*, qui ...régulièrement deux récoltes chaque année, d'un goût ...auxquelles succèdent, à la fin de novembre, une troisième ...non moins abondante ni vigoureuse que les précédentes ...les fortes gelées d'hiver qui viennent l'arrêter, cette ...végétation serait continuelle.

On lit dans le *Courier* de Londres:

...anguille électrique de la galerie royale Adélaïde est morte ...matin. Elle était malade depuis huit à dix jours; mais ce ...que jeudi dernier que son état de maladie a pu être observé. Elle commença à ne plus remuer autant, et cette inactivité ...ngea en un état de torpeur qui amena bientôt après, la .... Cette anguille avait été pêchée dans un des nombreux ...qui se jettent dans le fleuve des Amazones, et apportée ...leterre, il y a environ quatre ans.

...était la seule de cette espèce qui existait en Europe. On la ...ait de petits poissons qu'elle frappait et stupéfiait par un ...électrique, à deux pieds de distance. Après que ces poissons ...ient ainsi étouffés, elle les mangeait. Cette anguille électrique était fort jeune quand elle fut apportée en Angleterre, ...avait devenue aveugle quelque temps avant sa mort. »

Extérieur.

ETATS-UNIS.

...on a reçu au Havre, les journaux de New-York ...24 février. Le jour de naissance du grand patriote ...Washington, avait été célébré par de grandes réjouissances. L'affaire de la *Créole* avait été agitée de nouveau dans le ...avec modération. Il n'existait aucune crainte fondée ...se troubler à ce sujet, les relations amicales entre ...et les Etats Unis. Dans le Congrès, séance du 22 ...avait été déposé sur le bureau de la Chambre du Sénat, ...du président des Etats Unis, conformément à une ...du 18 du même mois, demandant la production de toute correspondance qui aurait pu avoir lieu au sujet de la *Créole*, depuis les dernières communications. A ce Message était jointe la copie d'une dépêche adressée à M. Everett, ministre de l'Union, à Londres, par M. Webster, secrétaire d'état. Les journaux de Washington n'avaient pas encore reproduit ce document; mais il avait été accueilli sur tous les bancs du Sénat par des applaudissemens unanimes. L'auteur de la résolution du 18 février, s'était levé spontanément pour féliciter l'assemblée de ce qu'il avait été fait à sa demande, une aussi noble réponse. « Tous ceux qui liront le document qui vient de nous être sou»mis, avait-il dit, s'accorderont à proclamer que les argumens »qu'il développe, sont pleins d'habileté, et, ce qui vaut mieux »encore, de force, de vérité, de justice. Ils confirment de tous »points les principes de la déclaration naguère unanimement »adoptée par le Sénat, sur la proposition de M. Calhoun. J'espère »que lord Alberdeen, plus juste et plus prudent que lord Pal»merston, renoncera à des prétentions contre lesquelles nous »protestons avec autant de droit que de vigueur. »

M. Calhoun, le champion des états à esclaves, avait ensuite parlé en ces termes: «Je suis heureux de déclarer que j'ai en»tendu avec la plus entière satisfaction la lecture du document »qui nous est communiqué. Selon moi, il embrasse complète»ment et admirablement toute la question, et j'espère (a-t-il dit »en se tournant vers lord Ashburton qui assistait aux débats), »j'espère qu'il imposera à jamais silence aux prétentions que la »Grande-Bretagne a jusqu'ici émises et réalisées. »

Le Sénat avait ensuite voté à l'unanimité le renvoi de la dépêche au comité des affaires étrangères, et son impression à un millier d'exemplaires de plus qu'il n'en est ordinairement tiré pour les documens parlementaires.

SUISSE.

On écrit de Lucerne, le 15 mars:

Le Pape vient de répondre dans les termes suivans au gouvernement de notre canton, qui a envoyé à Sa Sainteté la nouvelle Constitution, le 25 août dernier:

A nos chers fils les Schultheiss *et conseillers du canton de Lucerne, Grégoire XVI, pape.*

« Chers fils, notre salut et bénédiction apostolique. Nous avons »lu la lettre que vous nous avez adressée le 25 août dernier, et »qui est arrivée ici au moment où nous étions à Notre-Dame de »Lorette. Nous avons accueilli avec plaisir cette marque de dé»vouement que le Grand-Conseil et le peuple de Lucerne ont »donnée au pouvoir spirituel de l'Eglise catholique par la Consti»tution du 1er mai. Nous ne pouvons approuver, il est vrai, tou»tes les dispositions de cette Constitution, parce que plusieurs de »ces dispositions sont incompatibles avec les droits que l'Eglise »a reçus de son divin fondateur; mais nous espérons que plus »tard le peuple de Lucerne nous donnera des preuves plus écla»tantes de sa piété envers l'Eglise de Rome et le Siége de Saint-»Pierre. Nous vous félicitons, chers fils, d'avoir aboli les articles »de la Conférence de Bade que nous avons déjà condamnés, et »d'avoir pris d'autres mesures pour combattre les atteintes por»tées à l'Eglise dans votre canton. Nous vous en témoignons no»tre reconnaissance et n'attendons qu'une occasion favorable »pour donner à l'état de Lucerne une preuve particulière de »notre amour paternel. Nous vous donnons notre bénédiction »paternelle.

»Fait à Rome, le 1er décembre 1841.

Signé, CASPAR GASPARINI. »

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat*, du 20 mars, annonce que S. M. le roi a daigné conférer l'ordre de l'Aigle-Rouge, de 1re classe, au lieutenant-général de Seckendorf, au service royal de Bavière, et le même ordre, de 3e classe, au lieutenant-colonel et aide-de-camp de Hopfgarten, au service grand-ducal de Mecklenbourg-Schwerin.

— Le capitaine de l'état-major général, Edouard-Ernest Lobo da Silveira, comte d'Oriolla, a reçu la dignité de chambellan.

— Une correspondance de la *Gazette Universelle de Leipsig* lui communique les nouvelles suivantes, en date de Berlin, le 16 mars:

« La nomination de M. de Savigny comme ministre de la justice, a causé ici la plus grande satisfaction, et est regardée comme le triomphe des sciences. Le ministre des affaires étrangères, M. de Maltzan, paraît complètement perdu pour les affaires. On se perd en conjectures à cet égard. Ou la tâche a été trop forte pour lui, ou peut-être n'a-t-il pas trouvé assez d'appui, ou bien étant habitué à l'éclat de la vie d'ambassadeur, n'a-t-il pas pu s'en passer malgré ses occupations. Mais quoi qu'il en soit, toujours est-il que le travail l'a anéanti matériellement et intellectuellement. On désigne pour son successeur un homme de talent appartenant à l'aristocratie conservatrice. On parle aussi d'un autre candidat que l'on craint beaucoup, à cause de ses tendances religieuses, en supposant même qu'il ne cherche pas à introduire chez nous la constitution de l'Eglise anglicane, aussi imparfaite que la nôtre.

» Les questions pieuses sont trop délicates pour être traitées dans les journaux, surtout quand l'écrivain lui-même nourrit des sentimens religieux. L'hypocrisie est l'ennemie directe de la vraie piété et fait naître une grande animosité, surtout à Berlin. Dans le comité des médecins, qui au nombre de 300 ont célébré, le 14 de ce mois, leur fête annuelle, il a été raconté, que les victimes, auxquelles l'exagération religieuse a troublé l'esprit, deviennent de jour en jour plus nombreuses. C'est ainsi que la semaine dernière, six femmes attaquées par cette cause d'aliénation mentale, ont été conduites à l'hôpital de la Charité. »

DANEMARCK.

On écrit de Copenhague, le 15 mars:

« Le commandant Wulff, lors de son séjour à Lima avec la frégate royale *Bellona*, s'étant adressé aussi au gouvernement de l'Ecuador, pour conclure un traité avec le Danemarck, le ministre des affaires étrangères de cette république a montré le plus grand empressement à cet égard, et a promis d'avance que les consuls de Danemarck, de même que notre commerce et notre navigation seraient protégés, et jouiraient de tous les avantages à l'égal des nations les plus favorisées. En conséquence des mesures ont été prises ici pour conclure le traité dont il s'agit. Bientôt on nommera sans doute un consul de Danemarck à Guayaquil. »

SAXE-WEIMAR.

On mande de Weimar, le 17 mars:

« Ce matin est décédé ici le conseiller intime de légation Thon, plénipotentiaire de notre cour et de plusieurs autres cours près du Congrès douanier d'Allemagne, aussi distingué comme homme que comme administrateur. Profondément versé dans tout ce qui se rattache au système de douanes allemand, il avait, et par son esprit éclairé et par ses manières agréables, opéré beaucoup de bien pour cette cause nationale, et s'était acquis en tout temps, au plus haut degré, l'estime de ses collègues, les plénipotentiaires. »

ESPAGNE.

La *Gazette de Madrid*, du 14, publie la circulaire suivante du ministre de grâce et de justice aux évêques diocésains et régens des audiences:

La Cour de Rome qui, depuis le commencement de la guerre civile heureusement terminée, ne néglige aucun moyen d'être hostile au gouvernement légitime d'Espagne, a poussé les choses jusqu'à le présenter à la face du monde comme ennemi de la religion du Christ. Sous le prétexte d'un jubilé, accordé à tous les fidèles du monde chrétien pour qu'ils réclament du tout puissant la prospérité de la religion en Espagne, elle vient de reproduire ses allocutions du 1er février 1836 et du 1er mars 1841; et sans tenir aucun compte (parce que cela lui serait désavantageux) des réponses énergiques et péremptoires faites par le gouvernement espagnol à ces deux documens, elle annulle, réprouve et déclare de nulle valeur et de nul effet les actes du gouvernement représentatif depuis son origine jusqu'à ce jour. Les points qui pourraient être considérés comme les plus contestables en matière de discipline ont l'air d'être regardés par la cour de Rome comme purement dogmatiques; et les réformes opérées par les pouvoirs de l'état, comme des atteintes portées à l'existence du catholicisme dans la pieuse nation espagnole. Le gouvernement sait que ces tentatives infructueuses ont pour objet d'exciter les Espagnols à manquer à l'obéissance que, suivant les préceptes de l'évangile, les pasteurs comme leurs ouailles doivent aux autorités constituées; dans le but constamment manifesté de favoriser les prétentions du rebelle don Carlos, si énergiquement repoussées par la nation; de combattre les lois existantes qui, par le vente des biens nationaux, ont créé une infinité d'intérêts, et de condamner les doctrines contraires aux intérêts matériels de la cour de Rome qui, en même temps qu'elle reçoit notre argent pour la concession de grâces apostoliques, accuse d'impiété la majorité des Espagnols, cherchant ainsi à troubler le repos de leur conscience et le respect qu'ils portent au père commun des fidèles.

Et bien que le régent du royaume soit convaincu que les prélats de l'Eglise espagnole remplissent toujours leurs devoirs, ne se soumettront jamais à des ordres étrangers qui auraient pour but les fins que nous venons d'indiquer, et se conduiront constamment en bons pasteurs et en pacifiques citoyens, S. M. enjoint cependant aux évêques diocésains, dans le cas où ils recevraient des lettres apostoliques, en date du 22 février dernier, par lesquelles il est ordonné de faire des prières publiques en faveur de la religion en Espagne et accordant des indulgences plénières en forme de jubilé, de les renvoyer immédiatement au ministère de grâce et de justice, sans leur donner aucun accomplissement. Il est également enjoint aux autorités civiles, conformément au décret du 25 juin 1841, de n'en permettre ni la circulation ni l'exécution, et de remettre en mains royales tous les exemplaires qu'elles pourront saisir, en rappelant à leurs administrés que ceux qui en ayant reçu ne les remettraient pas aux autorités, encourraient les peines portées par le susdit décret. Les chefs politiques devront exciter les juges de première instance à procéder d'office contre ceux qui ne rempliraient pas ce devoir qui leur est imposé par ce même décret et pour les lois qui s'y rapportent. J'ai l'honneur de vous communiquer la présente circulaire, d'ordre de S. A. de régent du royaume pour votre règle et gouverne. Dieu vous garde de longues années.

ALONSO.

Madrid, le 13 mars 1842.

— Nous avons des correspondances de Madrid en date du 14. Le ministre de grâce et de justice continue de poursuivre de sa haine, tous les actes émanés de la cour de Rome. La lettre évangélique du Pape vient d'être mise à l'index dans toute l'Espagne, comme l'allocution du Saint-Père. Si la prochaine modification du cabinet ne comprend pas M. Alonso, ministre de grâce et de justice, on peut craindre que l'Espagne réformée et libérale ne marche droit au schisme. Les relations bienveillantes entre le régent et l'archevêque de Tolède font cependant espérer un résultat contraire.

La séance des Cortès n'a pas offert un grand intérêt. Parlant d'un chemin qui doit être construit d'Irun à la capitale par le Bastan, et qui est patroné par le ministère, un orateur (M. Becerra) a dit: que si ce chemin pouvait être, comme l'avait dit M. Seoane, une facilité pour l'invasion française, d'un autre côté, il pourrait tout aussi bien servir à la marche des Espagnols en France, ... qu'un grand ... Le rapport de la commission favorable à la construction du chemin a été adoptée.

Les nouvelles de Barcelonne, du 15, sont peu importantes; on signale toujours l'apparition de quelques bandes factieuses.

PORTUGAL.

Des correspondances de Lisbonne, du 14, annoncent que la reine, pour satisfaire l'ambition de Costa Cabral, le principal auteur de la dernière révolution chartiste, a distribué un certain nombre de décorations. Le ministre des finances, baron de Tojal, a débuté par la présentation d'un projet d'emprunt de 1000 contos de reis.

— On lit dans le *Globe* (de Londres) du 19 mars:

« Par la *Lady Mary*, arrivée ce matin, à Southampton, nous avons reçu des nouvelles de Lisbonne, à la date du 14 de ce mois. L'horison politique paraissait sans nuages, quoique le rétablissement du tribunal de contrôle du trésor, eût produit beaucoup de mécontentement parmi les chefs et les partisans du dernier mouvement chartiste. »

ANGLETERRE.

On lit dans le *Courier*, du 19 mars:

« Nous avons des raisons de craindre que les dernières nouvelles, au lieu d'exagérer, comme on l'a supposé, les revers et les

désastres de nos troupes dans l'Afghanistan, sont loin, bien loin de la triste réalité. »

— Le *Globe* de la même date porte :

« Nous regrettons de voir, par le ton des débats au Parlement, hier au soir, que nous ne devons pas espérer un radoucissement de la part de sir Robert Peel, dans ses plans relatifs à l'*income-tax*. Cependant, le peuple commence à se remuer, et le ministre pourrait peut-être voir bientôt des motifs pour changer ses opinions à ce sujet. »

— S. M. la reine, le prince Albert, les ministres, le cabinet, les ambassadeurs étrangers, et d'autres personnes de distinction, ont assisté le 19 mars, à une collation donnée par l'archevêque de Cantorbéry, au palais archiépiscopal.

FRANCE.

Au sujet de la résolution prise par la Chambre de commerce du Hâvre de donner sa démission en masse et du manifeste que vient de signer une partie du commerce hâvrais, *la Presse* considère comme un devoir de protester contre la tendance que l'on s'efforce d'imprimer aux manifestations des ports de mer. Cette tendance est mauvaise, doublement mauvaise, car elle est d'un fâcheux exemple, elle ne peut que nuire aux intérêts qu'on a en vue de servir. Elle est d'un fâcheux exemple. Quoi de plus évident ? N'a-t-elle pas pour but d'exercer sur le gouvernement une sorte de contrainte et d'intimidation ? N'est-ce pas une espèce d'insurrection morale, une manière de faire comprendre aux populations qu'il n'y a plus rien à attendre des voies constitutionnelles et légales; que les pouvoirs institués pour soutenir leurs intérêts sont désormais inutiles, et qu'elles doivent assurer leur salut par de tous autres moyens ? Certainement les négocians du Hâvre, hommes d'ordre et de bon sens, repousseront cette induction tirée de leur conduite, et cependant nous le leur demandons à eux-mêmes, que peuvent penser leurs concitoyens, en les voyant agir comme si tout était désespéré ? De deux choses l'une : — Ou bien il est encore possible de venir au secours des intérêts qui souffrent, et alors on ne comprend plus que les mandataires préposés à la défense de ces intérêts jettent le manche après la cognée et donnent le signal du sauve qui peut; — ou bien tout espoir est interdit, toute tentative inutile; et alors, comment veut-on que des intérêts ainsi sacrifiés sans retour se résignent, et regardent comme le *nec plus ultrà* de la résistance cette retraite de la Chambre de Commerce, acte purement passif ? Nécessairement, dans une pareille hypothèse, leur pensée, leur irritation doit aller au-delà, et c'est ici que commence le danger de la tentation qu'on leur donne.

Cet exemple a un autre danger : c'est qu'il peut être suivi par tous les intérêts contraires. Ce que vous faites aujourd'hui, parce qu'un projet de loi que vous appelez de vos vœux n'est pas présenté, d'autres le feront demain parce que ce même projet qui leur déplait sera soumis aux Chambres. Il y a en France beaucoup de gens qui ne trouvent pas que la suppression de l'industrie indigène soit une bonne solution de la question des sucres. Ces gens-là ont aussi des organes légaux, des représentans constitués. Qu'aurez-vous à dire, s'ils protestent de la même façon, dans leurs [illegible] plus violentes que par les démarches menaçantes ? Que pourra faire le gouvernement en butte à ces exigences contradictoires ? Quelle liberté d'action lui restera-t-il ? comment lui serait-il possible de vous satisfaire lors même qu'il en aurait le plus sincère désir ? Un pouvoir auquel chaque intérêt vient imposer sa loi, le pistolet sur la gorge, est nécessairement un pouvoir frappé d'impuissance et de dégradation.

— On écrit de Paris, le 21 mars :

On s'entretenait beaucoup aujourd'hui, à la salle des conférences de la Chambre, où les députés étaient réunis en grand nombre, de l'état de l'honorable M. Lacrosse, blessé en duel, comme nous l'avons dit. Les médecins lui ont enjoint de ne recevoir personne; la nuit a été mauvaise, et la fièvre ne l'a pas quitté depuis l'extraction de la balle. On dit cependant que l'os n'a pas été atteint, et que la blessure n'aura aucune des graves conséquences qu'on avait d'abord redoutées. Les témoins de M. Lacrosse, dans cette malheureuse affaire étaient MM. le Marquis de Mornay, gendre de M. le président du conseil, et M. Rivet, et ceux de M. Granier de Cassagnac, M. Meynard et son beau-frère.

— La *Gazette de France* raconte ce duel d'une manière très circonstanciée :

« Une rencontre, bien regrettable dans ses résultats a eu lieu, le 19, entre M. de Lacrosse, membre de la Chambre des Députés, et M. Granier de Cassagnac, rédacteur du *Globe*. Le combat a eu lieu au pistolet, à Versailles, au bout de la pièce des Suisses, à onze heures. Toutes les conditions avaient été préalablement arrêtées et écrites entre les témoins des deux adversaires.

» Les témoins des deux adversaires avaient apporté des armes; le sort a décidé qu'on se servirait de celles qu'avaient les témoins de M. de Lacrosse, et qui étaient des pistolets à pierre non cannelés. Les adversaires ont été placés à trente-cinq pas, avec la faculté d'avancer chacun de cinq pas. Au signal donné par les témoins, M. de Lacrosse s'est avancé jusqu'à sa limite, et a lâché son coup. Son pistolet a fait faux feu. Il avait été expressément convenu que tout coup raté serait compté pour tiré. Malgré cette convention, qui donnait à M. de Cassagnac le droit de tirer, il a baissé immédiatement son arme; les témoins de M. de Lacrosse lui ont crié de tirer. M. de Cassagnac hésitait encore; les témoins lui ont crié de nouveau de tirer; et alors, M. de Cassagnac, sans franchir les cinq pas qu'il avait le droit de faire, a tiré son coup de pistolet. M. de Lacrosse a chancelé sur le coup, en disant qu'il était blessé. La balle l'avait frappé à la hauteur du col du fémur. On espère que la blessure n'aura pas de gravité.

» Les premiers soins ont été donnés à M. de Lacrosse par un médecin présent sur les lieux. »

— On annonce que M. Wustemberg, député de la Gironde, se propose d'interpeller le cabinet sur l'ajournement de la loi sur les sucres dans la séance de mercredi prochain. C'était là aujourd'hui l'objet de toutes les conversations des députés de l'opposition.

— On lit dans le *Courrier-Français* :

M. Cunin-Gridaine a pris au sérieux la position difficile que lui fait l'ajournement de la loi des sucres. C'est lui qui l'avait préparée avec l'assentiment de ses collègues, et en la soumettant au conseil des ministres, il pensait ne remplir qu'une formalité. Les reproches d'inconséquence et de mauvaise foi, que l'on adresse au cabinet dans cette circonstance, l'ont donc particulièrement touché. Depuis deux jours, M. le ministre du commerce a donné sa démission. Aujourd'hui encore il a résisté à toutes les instances qui ont été faites auprès de lui pour le décider à revenir sur cette résolution.

M. Cunin-Gridaine est un homme honorable, qui se mêle peu aux luttes politiques, mais qui tient à remplir honnêtement ses fonctions. Nous le félicitons d'avoir compris qu'il ne pouvait plus que se trouver déplacé dans un ministère qui n'engage témérairement la parole de l'état que pour se dérober ensuite, avec la même légèreté, aux engagemens qu'il a contractés.

— Le puits artésien de Grenelle vient d'obtenir un résultat que chacun apprendra avec une vive satisfaction, notamment les amis des sciences. Les masses de sable et d'argile qui maintenaient les eaux noires et boueuses, et dont on désespérait de voir la fin, sont enfin épuisées. Depuis huit jours, sans avoir éprouvé aucune intermittence de variation, cette source torrentielle coule aussi limpide que de l'eau de Seine clarifiée. Depuis ce moment les habitans du Gros-Caillou, des quartiers de l'Ecole-Militaire et de Vaugirard assiègent l'entrée des abattoirs pour obtenir de cette eau. Plusieurs des membres du conseil municipal et de l'Académie des Sciences se sont rendus aux abattoirs pour constater et analyser cet heureux changement.

Très-prochainement M. Mulot se mettra à l'œuvre pour opérer le tubage de ce puits.

BELGIQUE.

On lit dans l'*Indépendant* :

La discussion qui vient de finir après avoir rempli quinze séances, est certainement une des plus importantes dont nos Chambres aient eu à s'occuper. Il s'agissait de réparer les dommages causés aux propriétés par les événemens de la révolution, sans consacrer cette réparation en principe, afin que la dévastation ne puisse jamais devenir un moyen de guerre loyale.

Il s'agissait de faire ce que l'équité exigeait, de le faire convenablement mais sans faiblesse; il fallait trouver le point auquel on devait s'arrêter pour être juste sans prodigalité; pour satisfaire à des réclamations fondées sans grever le trésor outre mesure.

Il fallait que la réparation n'eût pas l'air d'une aumône et dès lors elle devait être assez élevée; d'autre part, dès l'instant que le droit strict était écarté, on pouvait prendre en considération l'état des finances du pays pour restreindre l'indemnité dans de certaines limites. La distinction entre les Belges et les étrangers, entre les riches et les pauvres offrait des inconvéniens, des dangers de plus d'un genre qu'il fallait tâcher d'éviter.

Toutes ces questions étaient difficiles; quelques-unes étaient extrêmement délicates; la Chambre, on peut le dire, les a heureusement résolues. La question de légalité a été formellement repoussée; mais lorsque après avoir déclaré qu'en droit strict le pays ne devait rien, la Chambre a voté le projet, nous disons qu'elle a donné de nouveau une noble et grande preuve de la loyauté Belge, qu'elle a posé un acte de haute moralité politique, qui sera certainement apprécié au dehors comme il le mérite. La Chambre a repoussé toutes les distinctions proposées par les premiers projets; elle a admis les riches comme les pauvres, les étrangers comme les Belges, au partage d'une indemnité qu'elle reconnaissait juste, et elle a accordé plus qu'il ne lui avait encore été demandé.

Comme après tout, les discussions doivent se juger par les résultats, surtout lorsqu'elles ont lieu à huis-clos, celle-ci peut être rangée parmi celles qui font le plus d'honneur à la législature Belge, il en sort des exemples qu'on peut avec un certain orgueil offrir à l'Europe, car nous ne croyons pas qu'on ait nulle part accordé une réparation aussi complète ni même aussi prompte des dommages causés par des événemens politiques.

ANNONCES.

En vente chez PERICHON, Libraire à Bruxelles :

LE NOUVEAU TESTAMENT,

traduit fidèlement du texte original grec, et commenté sur tous les points qui ont besoin d'explication. 1842. 1 vol. in-8°; 5 fr.

LA RELIGION,

défendue contre les préjugés et la superstition. 2 vol. in-8°; 8 fr. 4486.

La Clôture Définitive et sans aucune remise,

DU DÉBALLAGE DE *F. CANONGETTE*,

Hôtel la Ville de Paris, Korte Houtstraat, *en cette résidence*,

aura lieu CETTE SEMAINE — On trouve encore à son Magasin, AVEC NOUVEAUX RABAIS RÉELS ET EXTRAORDINAIRES : PAPIERS, PLUMES, CRAYONS, CIRES, articles de *Fournitures de Bureaux*, LIVRES DE TOUS GENRES, *Français, Anglais, Italiens.*

Avec rabais de 20 à 80 pc. sur le cours.

4479.

EN VENTE

chez les Frères van Cle[…]

LE PÉLERIN

PAR

le Vicomte d'Arlincourt,

3 vol. in-8°. — *Édition originale.*

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 22 MARS.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 21 mars.	Cours du 22 m[ars] Fluctuations	
Dette active.	5	101 3/4	de 101 11/16	à 101 […]
d° d°	2½	52 1/8	» 52 1/16	» 52 […]
d° différée		—	» 131/128	»
Billets de chance.		—	» 26 3/16	» 26 […]
Syndicat.	4½	92 7/8	» 92 13/16	» 92 7/8
d°	3½	—	» 76 13/16	» —
Société de Commerce	4½	156 3/8	156 1/4	156 1/2
d° nouvelle, [illegible]	[illegible]			» —
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —
d° des Indes.	5	98 15/16	» 98 7/8	» 98 15/16
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5	—	» 105 7/8	» —
d° d° 1828 & 1829.	5		» 105 3/4	» —
Insc. au G. L.	6		» —	» —
Certific. au d°.	6	—	» 70 1/4	» —
d° à Hambourg	5	—	» —	» —
d° à Londres 1822.	5	—	» —	» —
d° inscript. 1831/33.	5	—	» 98 1/2	» —
Emprunt de 1840.	4	—	» 88 3/4	»
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4	—	» —	» —
Act. Lot. de 50 Rix	/	—	» —	» —
ESPAGNE.				
Perp. ém. Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Londres	3	—	» —	» —
Passive.	5	—	» 5 3/8	» —
Dette différée à Paris		—	» —	» —
Deffered		—	» —	» —
Ardouin	5	21 9/16	» 21 1/2	» 21 9/16
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» —	» —
d° métalliques.	5	—	» —	» —
d° d°	2½	—	» —	» —
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —
d° à Naples.	5	—	» —	» —
d° à Londres.	5	—	» —	» —
DANEMARCK.				
Obl. à Londres.	3	—	» —	» —
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	» —	» —
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» —	» —
POLOGNE. Act. 1835	/	—	» —	»
BRÉSIL. Cons. Ann.	5	—	» 69 7/8	» 70
MEXIQUE. d° d°	5	—	» —	» —
COLOMBIE. emp. 1824.	6	—	» —	» —
PÉROU. d° d°	6	—	» —	»
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres.	3	—	» —	» —

BOURSE DE PARIS DU 21 MARS.

FRANCE.	Int.	Cours du 19 mars.	Cours du 21 m[ars] Fluctuations	
Cinq pour cent.		117 50	de 117 60	à —
Trois pour cent.		80 60	» 80 65	» —
ESPAGNE.				
Emprunt Ardouin.		25 1/2	» 25 1/2	» 25 5/8
Anc. différée s. int.		—	» —	» —
Nouv. diff. d.		—	» 12 1/2	» —
Passive.		—	» 5 3/8	» —
NAPLES.				
Certificats Falconet.		—	» 106 50	» —
PAYS-BAS.				
2 1/2 pour cent		—	» —	» —
BELGIQUE.				
Dette active	5	—	» 105 1/2	» 105 5/8
Dito	3	—	» —	» —
Banque belge.		—	» —	» —
ÉTATS-UNIS.				
Obl. de la Banque.		—	» —	» —
Ech. oct. 1841 et oct. 1842. (Jouiss. du 15 oct. 1840.		—	» —	» —
Ville de New-York, j. janvier 1841.	5	—	» —	» —
État de New-York, j. octobre 1840.	5	—	» —	» —
État d'Ohio, j. avr. 1841.	6	—	» —	» —

BOURSE DE VIENNE DU 15 MARS.

Métalliques, 5 %.	107 7/16	Lots de 1834.	[…]
Dito, 4 %.	100 7/16	Actions de la Banque	[…]
Dito 3 %.	—		

BOURSE D'ANVERS DU 22 MARS.

	Int.	
Metalliques.	5	111
Naples.	5	—
Ardouin.	5	21 1/2
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive.	5	5 3/4
Lots de Hesse.		25

Cours après la Bourse (2 ½ heures) :

Ardouin 21 1/2 A.

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes […] On s'abonne au bureau du journal, *Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. AUGUSTE DE VIGNY, directeur […] correspondance, [illegible] *St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.